

2.1 CONSEIL 'ECO/FIN' (12 JUILLET)

LA SESSION A ETE DOMINEE PAR LE DEBAT SUR L'INVESTISSEMENT DONT LA TENUE ET LA QUALITE ONT ETE UNANIMEMENT APPRECEIEES PAR LES DELEGATIONS ET LA COMMISSION. CECI REFLETE L'IMPORTANCE ACCORDEE A LA RELANCE DE L'INVESTISSEMENT DANS LA CONJONCTURE ACTUELLE ET L'ECHO DONNE AUX PREOCCUPATIONS EXPRIMEES PAR LES DEUX DERNIERS CONSEILS EUROPEENS.

LE VICE-PRESIDENT ORTOLI A DECLARE QUE LA COMMISSION NE FAIT PAS L'APOLOGIE DES AIDES DIRECTES A L'INVESTISSEMENT. L'ACCROISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT NE PEUT ETRE REALISE QUE PAR L'AMELIORATION DES POSSIBILITES D'AUTO-FINANCEMENT DES ENTREPRISES. LA CONTRIBUTION POSSIBLE DE LA COMMUNAUTE EN CE DOMAINE SE SITUE AU NIVEAU :

- D'UNE REFLEXION SUR LE PROBLEME DES COUTS,
- DE LA CONVERGENCE DES POLITIQUES ECONOMIQUES,
- DES ACTIONS QUI PEUVENT ETRE LES PLUS INTERESSANTES A L'ECHELLE COMMUNAUTAIRE : GRAND MARCHÉ - TECHNOLOGIE.

LA COMMISSION FERA DES PROPOSITIONS CONCRETES EN VUE DE PERMETTRE AU CONSEIL 'ECO/FIN' DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DU CONSEIL EUROPEEN. PARALLELEMENT, LE COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET LE GROUPE DE COORDINATION DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES ONT ETE INVITES A EXAMINER LE SECTEUR DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES A LA LUMIERE DES DIFFERENTES INTERVENTIONS AFIN D'AIDER LES ETATS MEMBRES ET LA COMMISSION A ELABORER UN RAPPORT POUR LE CONSEIL 'ECO/FIN' DU MOIS D'OCTOBRE 1982.

LE CONSEIL A PAR AILLEURS MARQUE SON ACCORD SUR LE CONTENU DU CINQUIEME PROGRAMME DE POLITIQUE ECONOMIQUE A MOYEN TERME.

M. ORTOLI A REGRETTE QU'AUCUNE DISCUSSION SERIEUSE NE SOIT INTERVENUE, NI SUR LE DOCUMENT, NI SUR L'AVANT-PROPOS, ET QUE LE CONSEIL SE SOIT BORNE A UNE DECISION DE PROCEDURE.

LE CONSEIL A PROCÉDE AU DEUXIEME EXAMEN TRIMESTRIEL DE LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LA COMMUNAUTE. IL A ACCEPTE LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION VISANT A MAINTENIR LES ORIENTATIONS ECONOMIQUES DEFINIES EN MARS 1982, PROCÉDE A UN ECHANGE DE VUES SUR LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION CONCERNANT LA DISCIPLINE BUDGETAIRE ET LA CONVERGENCE ECONOMIQUE ET NOTE AVEC INTERET LES ORIENTATIONS SUGGEREES POUR ASSAINIR LES FINANCES PUBLIQUES AINSI QUE LES METHODES PROPOSEES POUR L'APPLICATION DE CES ORIENTATIONS AUX DIFFERENTS ETATS MEMBRES. ENFIN, LE CONSEIL A PRIS NOTE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES QUANTITATIVES PROPOSEES PAR LA COMMISSION.

2.2 ENERGY COUNCIL (13 JULY)

THE COUNCIL :

- DISCUSSED THE ENERGY SITUATION AND PROSPECTS FOR 1990 IN THE LIGHT OF THE COMMISSION'S REPORT ON MEMBER STATES ENERGY POLICY PROGRAMMES. SUPPORTED THE COMMISSION'S ANALYSIS OF THE UNCERTAINTIES AND UNDERLINED THE NEED TO SUSTAIN POLICIES AIMED AT RESTRUCTURING SUPPLY AND DEMAND AND AGREED TO HELP THE COMMISSION IMPROVE THE MONITORING PROCESS.

- APPROVED A RECOMMENDATION ON INVESTMENT IN THE RATIONAL USE OF ENERGY AIMED AT GIVING A BOOST TO NATIONAL EFFORTS IN ENERGY SAVINGS AND SUBSTITUTION FOR OIL, THROUGH SOUND PRICING POLICIES, BETTER INFORMATION, IMPROVEMENT OF ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL CHANNELS, ETC... THE RECOMMENDATION IS TO BE FOLLOWED BY A DRAFT REGULATION PROVIDING FINANCIAL SUPPORT AT COMMUNITY LEVEL TO CERTAIN CATEGORIES OF INVESTMENT.

- A DECIDED TO ESTABLISH TWO SPECIAL WORKING GROUPS, ON COAL STRATEGY AND ON DEMONSTRATION PROJECTS RESPECTIVELY. THE FORMER WILL REPORT BACK IN THE AUTUMN WITH A VIEW TO A SUBSTANTIVE COUNCIL DEBATE IN NOVEMBER ON LINES OF FUTURE ACTION. THE LATTER IS TO PRODUCE A TECHNICAL EVALUATION OF THE DEMONSTRATION PROGRAMMES IN THE LIGHT OF THE COMMISSION'S OWN REPORT AS AN ELEMENT IN THE CONSIDERATION BY THE COUNCIL IN THE AUTUMN OF NEW DRAFT REGULATIONS.

- APPROVED GENERAL CONCLUSIONS ON THE PLACE OF NUCLEAR ENERGY IN THE COMMUNITY'S OVERALL ENERGY STRATEGY.

3. ELARGISSEMENT

UN GROUPE DE TRAVAIL A ETE CONSTITUE POUR LA MISE AU POINT DE L'INVENTAIRE DES POINTS CRUCIAUX DE L'ELARGISSEMENT DEMANDE PAR LE DERNIER CONSEIL EUROPEEN. CE GROUPE EST PLACE SOUS L'AUTORITE DU VICE PRESIDENT NATALI ET LA COMMISSION ENVISAGE D'AVOIR UN PREMIER DEBAT A CE SUJET POUR SA REUNION DU 22 SEPTEMBRE.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 RELATIONS CE/ETATS-UNIS

PIPE-LINE SOVIETIQUE : LE 14 JUILLET 1982, LES REPRESENTANTS DE LA PRESIDENCE ET DE LA COMMISSION A WASHINGTON ONT REMIS CONJOINTEMENT, AU NOM DE LA COMMUNAUTE, UN AIDE-MEMOIRE AU DEPARTEMENT D'ETAT AMERICAIN SUR L'EXTENSION, DECIDEE LE 22 JUIN, DE L'EMBARGO AMERICAIN SUR LES EXPORTATIONS D'EQUIPEMENTS DESTINES AU PIPE-LINE SOVIETIQUE. L'AIDE-MEMOIRE DEMANDE AU GOUVERNEMENT AMERICAIN DE RAPPORTER CES MESURES

ACIER : LES CONSULTATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'ADMINISTRATION AMERICAINE EN VUE DU REGLEMENT DU DIFFEREND LES OPPOSANT DANS LE DOMAINE DE L'ACIER, ACCEPTABLE POUR LES DEUX PARTIES, SE SONT POURSUVIES :

- VENDREDI DERNIER LE SECRETAIRE AU COMMERCE BALDRIGE A EU DES DISCUSSIONS A CE SUJET AVEC LA COMMISSION A BRUXELLES.
- LES 15 ET 16 JUILLET, LES VICE-PRESIDENTS HAFERKAMP ET DAVIGNON POURSUIVront CES CONSULTATIONS A WASHINGTON AVEC LES AUTORITES AMERICAINES. ILS SONT ACCOMPAGNES DE SIR ROY DENMAN.

4.2 EC/JAPAN RELATIONS

A) COMMISSION COMMUNICATION : THE COMMISSION ADOPTED ON 14 JULY A COMMUNICATION TO THE COUNCIL REVIEWING EC/JAPAN RELATIONS AND THE GATT ARTICLE XXIII CONSULTATIONS, FOLLOWING THE SECOND ROUND OF CONSULTATIONS HELD ON 9-10 JULY. IN THE CONCLUSIONS THE COMMISSION PROPOSES :

OVER

Global Communications

Global Communications

ations

ations

Global Communications

Global Communications

- THAT THE COUNCIL WOULD DECIDE THAT THE COMMUNITY'S COMPLAINT UNDER ARTICLE XXIII OF GATT SHOULD BE REFERRED IN SEPTEMBER TO THE CONTRACTING PARTIES OF GATT IN ACCORDANCE WITH PARAGRAPH 2 OF ARTICLE XXIII, WITH A REQUEST THAT A WORKING PARTY SHOULD BE ESTABLISHED TO EXAMINE THE COMMUNITY'S COMPLAINT FURTHER.

- THAT THE HIGH LEVEL WORKING GROUP SET UP BY THE COUNCIL ON 22 MARCH SHOULD BE REQUESTED TO PROCEED WITH ITS WORK WITH A VIEW TO SUBMITTING A REPORT NEXT AUTUMN.

- THAT THE POSSIBILITIES OF SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL COOPERATION WITH JAPAN OUTLINED IN THE REPORT SHOULD BE ACTIVELY PURSUED.

IT IS NOT YET SETTLED HOW THE ITEM WILL BE DEALT WITH AT THE COUNCIL SESSION ON 19 JULY. FAILING DISCUSSION ON 19 JULY, THE COUNCIL WILL CONSIDER THE COMMUNICATION IN SEPTEMBER.

B) HIGH LEVEL CONSULTATIONS (BRUSSELS 13/14 JULY): THESE PRODUCED NO SPECIAL DEVELOPMENTS OR SURPRISES. SOME IMPROVEMENTS IN SECTORAL TESTING PROBLEMS (E.G. IN PHARMACEUTICALS, CAR HOMOLOGATION) THOUGH DIFFICULTIES REMAIN. IN SCIENCE AND TECHNOLOGY AND NORTH-SOUTH DIALOGUE AND DEVELOPMENT THE POSSIBILITIES FOR COOPERATION WERE EXPLORED FURTHER. IN GENERAL, JAPANESE STRESSED COOPERATIVE SPIRIT AND, AS REGARDS TRADE ISSUES, REFERRED TO OPPORTUNITIES OPENED FOR EC EXPORTS BY RECENT MEASURES.

COMMISSION SIDE, WHILE APPRECIATING JAPANESE EFFORTS, DREW ATTENTION TO LIMITED EFFECT THESE MEASURES WERE LIKELY TO HAVE, COMPARED TO DECEMBER REQUEST LIST AND WRITTEN REPRESENTATIONS IN XXIII PROCEDURE.

IN TETE-A-TETE MEETING BETWEEN SIR R. DENMAN AND MR. MATSUNAGA, PREPARATIONS FOR GATT MINISTERIAL SESSION AND RELATIONS WITH US WERE DISCUSSED. JAPANESE SIDE REGRETTED US EMBARGO ACTION, WHICH WAS LIKELY TO HARM JAPANESE INTERESTS MORE THAN THOSE OF USSR (A REMARK REPEATED AT PRESS CONFERENCE). SIR ROY POINTED TO THE DEGREE OF COMMON INTEREST BETWEEN EC AND JAPAN IN THIS AREA AND THE DESIRABILITY OF MAKING RESPECTIVE VIEWS KNOWN TO US AUTHORITIES.

4.3 HIGH LEVEL MEETING WITH SWEDEN

THE HIGH LEVEL MEETING WITH SWEDEN TOOK PLACE IN BRUSSELS ON 12-13 JULY. THE SWEDISH MINISTER OF TRADE, MR. MOLIN, WAS RECEIVED BY PRESIDENT THORN. HE ALSO HAD TALKS WITH VICE-PRESIDENTS HAFERKAMP AND DAVIGNON AND WITH COMMISSIONERS NARJES AND DALSAGER.

IN THE PLENARY SESSION THERE WAS A DETAILED DISCUSSION OF BILATERAL AND INTERNATIONAL QUESTIONS.

4.4 GENERALIZED SCHEME OF PREFERENCES

ON 14 JULY THE COMMISSION APPROVED PROPOSALS FOR THE 1983 GENERALIZED SCHEME OF PREFERENCES WHICH WILL NOW BE FORWARDED TO THE COUNCIL.

FOR AGRICULTURAL PRODUCTS THE COMMISSION HAS PROPOSED AN IMPORTANT EXTENSION OF THE SCHEME TO PROVIDE THE LEAST DEVELOPED COUNTRIES WITH DUTY-FREE TREATMENT ON ALL DUTIABLE PRODUCTS. FOR OTHER BENEFICIARIES THE PROPOSALS COVER IMPROVEMENTS IN PREFERENCES ON 18 PRODUCTS ALREADY INCLUDED AND THE INCLUSION ON 9 NEW PRODUCTS, INCLUDING DATES. IT IS ALSO PROPOSED TO EXTEND THE OFFER IN ITS ENTIRETY TO CHINA.

IN THE INDUSTRIAL SECTOR THE COMMISSION'S AIM HAS BEEN TO TAILOR ITS PROPOSALS MORE CLOSELY TO THE SITUATION OF INDIVIDUAL PRODUCTS. IT HAS HAD TO RECOGNIZE HOWEVER THAT IN A NUMBER OF IMPORTANT AREAS, GIVEN THE SITUATION WITHIN THE COMMUNITY AND ON IMPORTS, THE SCOPE FOR IMPROVEMENTS IS VERY LIMITED. NEVERTHELESS A NUMBER OF ADJUSTMENTS TO THE LIST OF SENSITIVE PRODUCTS HAS BEEN PROPOSED TOGETHER WITH INCREASES IN CEILINGS AND QUOTAS IN OTHER SECTORS. FOR TEXTILES A 5 0/0 IMPROVEMENT IN CEILINGS HAS BEEN PROPOSED EXCEPT FOR CERTAIN DOMINANT SUPPLIERS AND STATE TRADING COUNTRIES AS WELL AS A SIMPLIFICATION OF THE WAY IN WHICH THIS PART OF THE SCHEME OPERATES.

4.5 AIDES ALIMENTAIRES

A) REFUGIES AFGHANS AU PAKISTAN

LA COMMISSION A PROPOSE AU CONSEIL DES AIDES D'URGENCE EN FAVEUR DES REFUGIES AFGHANS AU PAKISTAN DONT LE NOMBRE EST ESTIME A 2 100 000 PERSONNES. CES AIDES PORTERAIENT SUR 24 700 TONNES DE BLE (VIA LE PAM) ET 3 000 TONNES DE LAIT ECREME EN POUDRE (VIA UNHCR) D'UNE VALEUR DE 8.56 MIO ECUS. ELLE A FAIT PART EN OUTRE DE SON INTENTION DE DECIDER ULTERIEUREMENT L'ALLOCATION (VIA UNHCR) DE 1 500 T. DE SUCRE ET 2 000 T. D'HUILE VEGETALE D'UNE VALEUR GLOBALE DE 2 MIO ECUS.

(LA COMMUNAUTE AVAIT DEJA DECIDE POUR 1982 UNE AIDE DE 50 000 T. DE CEREALES D'UNE VALEUR DE 10.2 MIO ECUS AUX PRIX MONDIAUX).

B) NICARAGUA

DEPUIS 1979, LE NICARAGUA A BENEFICIE D'AIDES DE LA COMMUNAUTE, ESSENTIELLEMENT DES AIDES ALIMENTAIRES, POUR UN TOTAL DE PRES DE 32 MIO ECUS.

LA COMMISSION DEMANDE AU CONSEIL D'EXPRIMER UN PREJUGE FAVORABLE A L'EGARD D'UNE DOUBLE DEMANDE DU NICARAGUA :

- FINANCEMENT PAR L'AIDE FINANCIERE ET TECHNIQUE AUX PVD NON ASSOCIES D'UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS VIVRIERS DE BASE D'UN COUT TOTAL DE 19.9 MIO ECUS (DONT 12.5 A FINANCER PAR LE NICARAGUA, NOTAMMENT AVEC LES FONDS DE CONTREPARTIE DE L'AIDE ALIMENTAIRE).
- UNE AIDE ALIMENTAIRE COMPLEMENTAIRE EN 1982 D'HUILE VEGETALE ET HARICOTS ROUGES (VALEUR 2.5 MIO ECUS) ET LA LIVRAISON EN 1983 ET 1984 DE PRODUITS LAITIERS DONT LA CONTREPARTIE SERVIRAIT AU FINANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT.

4.6 BRESIL : PROJET MINIER DE CARAJAS

LE CONSEIL A LE 12 JUILLET EXPRIME UN AVIS FAVORABLE (ART. 54.2 CECA) AU CO-FINANCEMENT PAR LA CECA D'UN PROJET D'EXPLOITATION DU MINERAI DE FER A CARAJAS A REALISER PAR LA COMPANHIA VALE DO RIO DOCE, RIO DE JANEIRO.

Communications

Global Communications

Global Communications

OVER

Global Communications

Global Communications

L'ARTICLE 54 DU TRAITÉ DE CECA (ALINEA 2) PERMET LA HAUTE AUTORITE DE LA CECA DE CONCOURIR, SUR AVIS CONFORME DU CONSEIL A L'UNANIMITÉ, AU MOYEN DE PRETS, AU FINANCEMENT DE TRAVAUX ET D'INSTALLATIONS QUI CONTRIBUENT A ACCROITRE LA PRODUCTION, ABAISSER LES PRIX DE REVIENT OU FACILITER L'ÉCOULEMENT DES PRODUITS CECA.

DANS LE CAS PARTICULIER DU PROJET CARAJAS, PLUSIEURS ENTREPRISES SIDÉRURGiques COMMUNAUTAIRES ACCORDENT UNE BELLE PRIORITE A L'EXPLOITATION A PARTIR DE 1985 DU GISEMENT ET ONT PASSE AVEC LA CVRD DES CONTRATS D'ENLEVEMENT FERMES DE MINÉRAI A DES CONDITIONS DE FAVEUR.

4.7 ENERGIES NOUVELLES ET RENOUEVABLES

LA COMMISSION A ÉTÉ SAISIE LE 8 JUILLET D'UNE COMMUNICATION DE MM. HAFERKAMP, DAVIGNON ET PISANI SUR LES RESULTATS DE LA REUNION DU COMITE INTERIMAIRE DES NATIONS-UNIES SUR LES SOURCES D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUEVABLES (ROME 7/18 JUIN).

LA REUNION N'A PAS PERMIS D'ENREGISTRER DE PROGRES SIGNIFICATIFS SUR LES ASPECTS INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS ET LE DOCUMENT FINAL SE LIMITE A PRECISER CERTAINES DISPOSITIONS DU PROGRAMME D'ACTION DE NAIROBI. IL SE REFERE ÉGALEMENT AUX AUTRES POSSIBILITES POUR LA MOBILISATION DE MOYENS FINANCIERS ADDITIONNELS, TELLES QUE LE PROJET DE CREATION D'UNE FILIALE ENERGIE A LA BANQUE MONDIALE (QUI CONTINUE DE SUCITER LES MEMES RESERVES DE LA PART DES ETATS-UNIS).

LES DISCUSSIONS, OÙ LE POLITIQUE A PREVALU SUR LE TECHNIQUE, ONT DONNE LIEU A CERTAINES TENSIONS ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT. ON A RELEVÉ UNE TENDANCE CROISSANTE DE LA PART DES PARTICIPANTS A RECONNAITRE LES PRIORITES EXPRIMEES PAR LES PAYS INDUSTRIALISES, ET NOTAMMENT LA COMMUNAUTE.

5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

5.1 80EME ANNIVERSAIRE DU PRESIDENT REY

A L'OCCASION DE SA REUNION DE CETTE SEMAINE, LA COMMISSION A RECU LE PRESIDENT JEAN REY QUI FÉTAIT SON 80EME ANNIVERSAIRE. LE PRESIDENT REY, APRES AVOIR PARTICIPE AU CONSEIL DE MINISTRES DE LA CECA, A ÉTÉ MEMBRE DE LA COMMISSION DU MARCHÉ COMMUN, CHARGÉ DES RELATIONS EXTERIEURES (COMMISSION HALSTEIN) DE 1958 A 1967. IL A ÉTÉ LE PREMIER PRESIDENT DE LA COMMISSION UNIQUE QU'IL A DIRIGÉE DE 1967 A 1970.

LE PRESIDENT REY, APRES AVOIR ÉVOQUÉ SES SOUVENIRS DE LA COMMISSION, A DONNÉ UN BRILLANT RACCOURCI DU DEVELOPPEMENT COMPARE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET DES DÉBUTS DES ETATS-UNIS D'EUROPE. IL A MIS EN ÉVIDENCE LA PORTEE DE LA DÉCISION MAJORITAIRE, FONDAMENTALE CONDITION DU DEVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTE, COMME EN TÉMOIGNENT L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS ET L'EXPERIENCE DE L'EUROPE.

5.2 SERVICES DE LA COMMISSION

RELATIONS EXTERIEURES : LA COMMISSION A NOMMÉ LESLIE FIELDING DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS EXTERIEURES. LESLIE FIELDING REMPLACERA, EN SEPTEMBRE PROCHAIN, ROY DENMAN QUI DEVIENT CHEF DE

LA DELEGATION DE LA COMMISSION A WASHINGTON (AG DE 50 ANS, LESLIE FIFLDING APRES UNE CARRIERE DANS LE SERVICE DIPLOMATIQUE BRITANNIQUE, EST ENTRE A LA COMMISSION EN 1973. IL A ETE SUCCESSIVEMENT DIRECTEUR A LA DG I PUIS CHEF DE LA DELEGATION DE LA COMMISSION A TOKYO).

INFORMATION : AU TITRE DE LA ROTATION, LA COMMISSION A DECIDE UNE PERMUTATION ENTRE THEO HUSTINX (QUI DEVIENT CHEF DU BUREAU DE PRESSE ET D'INFORMATION DE LISBONNE) ET KARLHEINZ HOELLER (QUI DEVIENT CHEF DE LA DIVISION "MILIEUX PRIORITAIRES" A LA DG X).

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

*
EURCOM WSH

21877 COMEU B
CALL JAPAN VIA WUI-101

Communications

Global Communic

Global Communications